

Cadre réglementaire

Plus-values

# G

## UIDE PRATIQUE

### DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

les structures d'insertion par l'activité économique du territoire de longwy



Présentation des structures

Chaîne de l'IAE

# SOMMAIRE

**PAGE 3** La chaîne de l'IAE

**PAGE 4** Le cadre réglementaire

**PAGE 5** Le rôle des acteurs de l'insertion

**PAGE 5** Les plus-values de l'IAE en parcours d'insertion

**PAGE 6** Les SIAE du territoire de Longwy

**PAGE 7** Fiche structure : Association intermédiaire du Pays-Haut

**PAGE 8** Fiche structure : Chantier d'insertion de la ville de Longwy

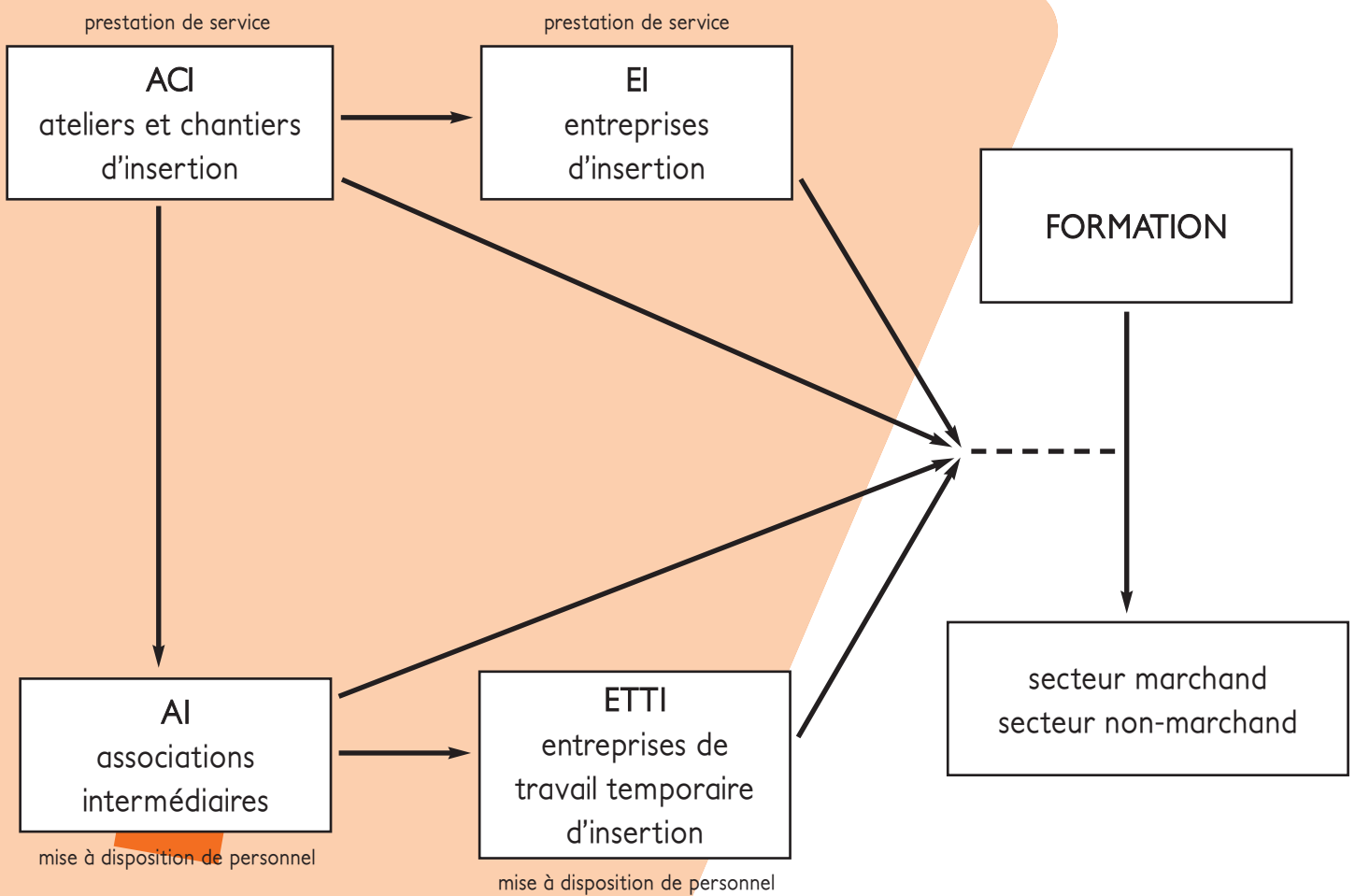
**PAGE 9** Fiche structure : Régie de quartier de Mont-Saint-Martin

**PAGE 10** Fiche structure : Trans'boulot

**PAGE 11** Fiche structure : Tremplin-Chantiers

# 1

## LA CHAÎNE DE L'IAE



# 2 LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

## LES ACI

Les ACI sont agréés par l'Etat pour un nombre déterminé de postes en contrats aidés sur des activités données. L'éligibilité des personnes correspond donc aux critères du CUI-CAE.

Actuellement, les contrats sont de 8 mois minimum et peuvent être renouvelés jusqu'à 24 mois maximum. Les critères correspondent aux publics :

- Bénéficiaires du RSA
- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis plus de 12 mois
- Travailleurs handicapés
- Jeunes de moins de 26 ans
- Harkis (ou enfants de Harkis)

## LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

Les associations intermédiaires permettent à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion de bénéficier d'un contrat de travail sur des missions ciblées. Elles sont ainsi mises à disposition de particuliers et d'employeurs du service privé ou public, et sont prioritaires dans le cadre de marchés publics clausés, dans un maximum de 450 heures travaillées.

Ces personnes bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel afin d'évoluer dans leur parcours et accéder à l'emploi.



## LES FINANCEURS DES SIAE

L'Etat apporte la subvention principale. Les SIAE peuvent aussi être conventionnées avec le conseil général et les communes. Elles ont une part d'autofinancement par les prestations réalisées à hauteur de 30% maximum pour les chantiers d'insertion.

Les structures sont soumises à l'agrément de l'Etat via la DIRECCTE. L'évaluation de l'action est liée à un objectif de sorties « dynamiques » des personnes : emploi durable, emploi de transition et sortie positive (formation).

# 3 LE RÔLE DES ACTEURS DE L'INSERTION

## LES SIAE

Les SIAE offrent un contrat de travail et un accompagnement personnalisé permettant de développer ou de confirmer des compétences professionnelles, et dans le même temps lever certains freins à l'insertion professionnelle.

## LE DRACI

Les SIAE du territoire organisent, tous les deux mois, un comité commun qui reçoit les personnes dirigées par les prescripteurs vers un parcours IAE, et échangent sur la pertinence de ce parcours.

Les candidatures validées sont inscrites sur une liste d'attente, que les ACI utilisent pour procéder ensuite à leur recrutement.

*DRACI : dispositif de recrutement des ACI*

## LES PRESCRIPTEURS

Les prescripteurs orientent vers les SIAE les personnes répondant aux critères réglementaires pour qui l'IAE constitue une étape du parcours d'insertion. Ce parcours vise une sortie vers l'emploi ou la formation.

Les prescripteurs restent le référent des personnes et participent à l'évaluation du parcours avec le chargé d'accompagnement socioprofessionnel de la structure.

## LE SALARIÉ

Le salarié s'engage à respecter les conditions du contrat de travail, mais également à remplir les objectifs fixés dans le cadre de son accompagnement vers une insertion professionnelle.

# 4 LES PLUS-VALUES DE L'IAE EN PARCOURS D'INSERTION

## UN ACCOMPAGNEMENT

La personne s'engage à travailler son projet professionnel et son projet de vie pendant, ou hors du temps de travail prévu au contrat.

L'accompagnement socioprofessionnel doit permettre de lever les freins à l'emploi et ainsi, travailler le projet professionnel futur.



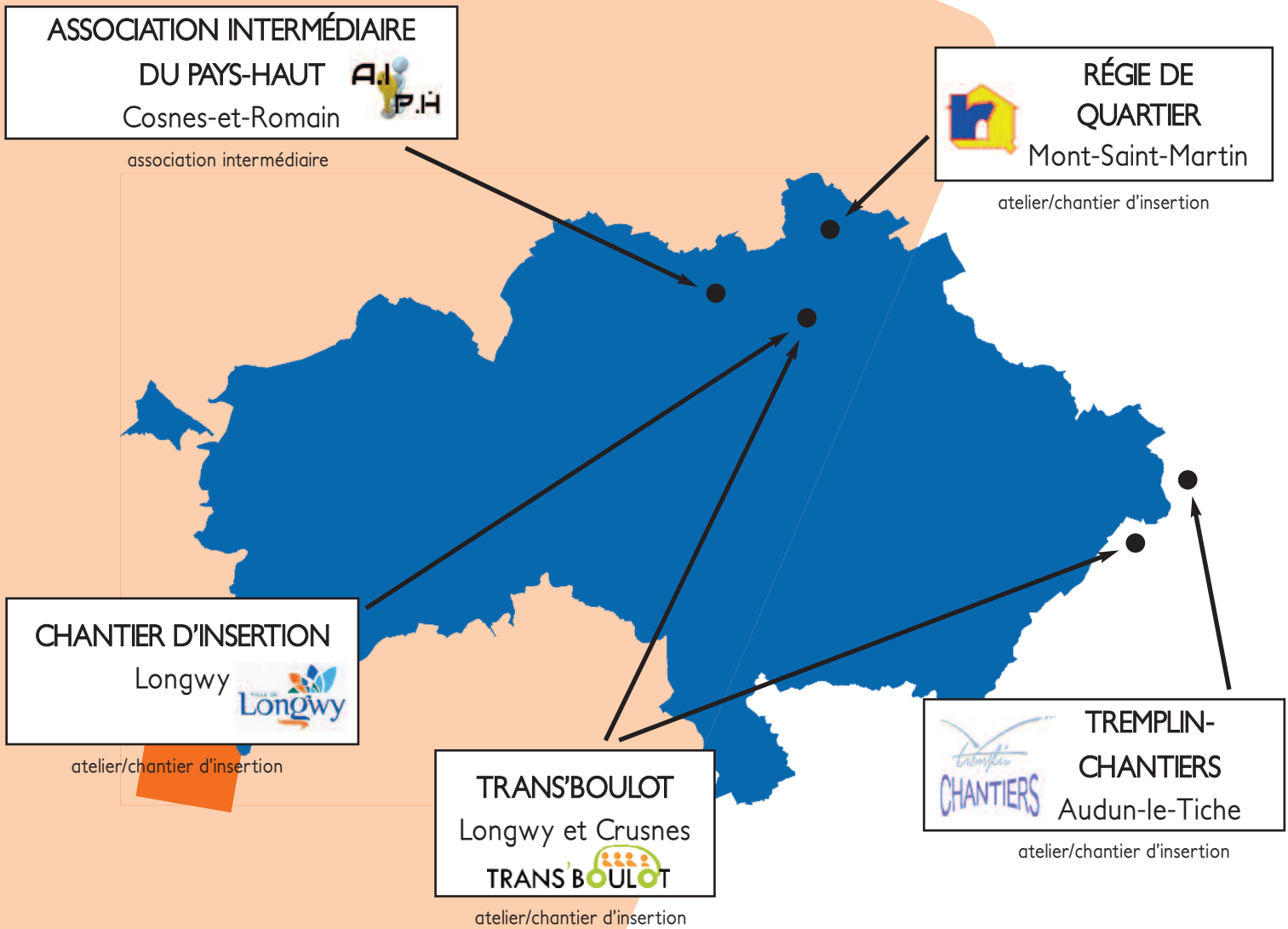
## UN CONTRAT DE TRAVAIL

Redonner à la personne un statut de salarié (en ACI, contrat de 8 mois pouvant être renouvelé, sous conditions, jusqu'à 24 mois), la placer en situation de travail, et l'aider à :

- Acquérir des compétences en termes de savoir-être et de savoir-faire transférables à d'autres métiers
- « Réapprendre » les comportements liés au travail (horaires, travail en équipe, rapport hiérarchique, réponse à des objectifs...)
- Avoir une stabilité et une sécurité par le biais d'un contrat pour pouvoir travailler un projet professionnel, et réacquérir un sentiment de compétences et de confiance en soi
- Accéder à la formation professionnelle

# 5

## LES SIAE DU TERRITOIRE DE LONGWY



# A SSOCIATION INTERMÉDIAIRE DU PAYS-HAUT

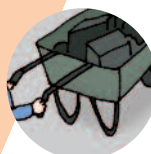
Cosnes-et-Romain



**A**IPH propose des services de proximité aux particuliers, entreprises, associations et collectivités.

**4 rue Robert Schumann  
(dans les locaux de la Poste)  
54400 Cosnes-et-Romain  
03 82 25 20 07 - 09 82 55 57 07**

AIPH intervient sur le territoire des cinq cantons du bassin de Longwy ; association créée en 2010 dont l'activité a débuté en 2011.



## LES ACTIVITÉS EXERCÉES

AIPH exerce quatre activités principales :

- Entretien d'espaces verts (taille, tonte, jardinage, aménagement)
- Débarrassage, déménagement et petits travaux divers de manutention
- Entretien, ménage et repassage
- Métiers du BTP (peinture, maçonnerie, électricité)

## LES POSTES : PRÉREQUIS

L'agent en insertion doit posséder des connaissances professionnelles dans les secteurs visés ainsi que des capacités à travailler en autonomie lors de chantiers chez des particuliers.

Au sein des entreprises privées, il collabore avec les équipes de travail en place.

À noter : chaque salarié de l'AIPH bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel afin d'évoluer dans sa situation d'insertion et accéder, à terme, à un emploi de droit commun.

# C HANTIER D'INSERTION



## Longwy

La ville de Longwy compte plus de 297 salariés, dont 207 fonctionnaires. Elle a obtenu l'agrément « chantier d'insertion » en septembre 2011 pour 12 postes. En juin 2012, la commune a reçu un agrément pour 18 postes, sur la base de contrats aidés de 26 heures.

Le chantier d'insertion intervient sur le patrimoine de la ville, et uniquement sur celui-ci.

La particularité de la ville permet des moyens humains importants, notamment dans son management : Magalie Arsac, directrice de l'administration générale, pilote le chantier d'insertion ; d'autres agents de la collectivité assurent le suivi lié à la gestion humaine.

D'autre part, les salariés en insertion peuvent bénéficier d'immersions dans d'autres services, afin de découvrir les différents métiers de la municipalité.

4 avenue de la Grande  
Duchesse Charlotte  
54400 Longwy  
03 82 44 54 04  
Directrice : Magalie Arsac



### LES ACTIVITÉS EXERCÉES

Le chantier d'insertion exerce trois activités principales :

- Entretien d'espaces verts (entretien, bûcheronnage, élagage)
- Peinture
- Petite maçonnerie

Ces activités sont appliquées aux Remparts Vauban (classés patrimoine mondial de l'UNESCO), au Vieux Château, au quartier Gouraincourt, mais également sur tous les monuments historiques de la ville.

### LES POSTES : PRÉREQUIS

L'agent en insertion doit être capable de porter des charges et garder la position debout sur un temps long.

Il doit également pouvoir se rendre tous les matins, à 8h, au local se situant à la Plaine des jeux.



# RÉGIE DE QUARTIER

## Mont-Saint-Martin



La régie de quartier intervient sur le territoire de Longwy, avec une activité plus importante sur la commune de Mont-Saint-Martin. Elle dispose de 27 emplois agréés.

3 place de Lille  
54350 Mont-Saint-Martin  
03 82 24 55 08  
Directeur : Jean-Marc Betti

Régie de quartier agréée par le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ) ; association créée en 2006 dont l'activité a débuté en 2007.

Effectif moyen de 30 salariés (pour 19.7 ETP), dont :

- 23 postes CUI agréés (pour 13 ETP)
- 7 permanents (pour 6,7 ETP)

### LES ACTIVITÉS EXERCÉES

Trois équipes dédiées (espaces verts, voirie et travaux divers, entretien ménager) :

- Entretien d'espaces verts (taille, tonte, aménagement)
- Nettoyage et entretien des voiries, espaces publics et privés (enlèvement déchets et encombrants, binage-désherbage, salage-déneigement)
- Débarrassage, déménagement et petits travaux divers
- Entretien ménager des parties communes et abords d'immeubles collectifs

### LES POSTES : PRÉREQUIS

Variables selon les activités. Toutefois certains prérequis sont incontournables quel que soit le poste visé : la motivation du candidat à reprendre une activité et l'envie de sortir de sa situation, si possible, en exprimant un projet.

- Espaces verts  
aptitude physique à utiliser des outils portatifs à moteur (débroussailleuses, tailles-haies, tondeuses...) et travailler à l'extérieur, capacité à travailler en équipe
- Voirie et travaux divers  
aptitude physique à travailler à l'extérieur, à transporter des charges et capacité à travailler en équipe
- Entretien ménager  
aptitude physique à transporter des seaux dans les escaliers et à travailler en équipe

À noter : le travail se déroule en matinée à partir de 8h15 pour les espaces verts et la voirie, et de 7h15 pour l'entretien ménager



# T RANS'BOULOT

## Longwy et Crusnes



**T**rans'boulot transporte en minibus (permis B) vers leur lieu de travail ou vers des actions d'insertion des personnes n'ayant la possibilité de s'y rendre par leurs propres moyens, ou par les transports en commun.

**Association Trans'boulot  
BP 60008**

**57535 Marange-Silvange**

**03 87 73 51 42**

**Directeur : Christophe Ambrosini**

Différents chantiers d'insertion ont été mis en place en Moselle et Meurthe-et-Moselle : Rosselange, Boulay, Joeuf, Crusnes et Longwy.

Postes agréés pour des salariés en insertion :  
■ 9 à Longwy et 18 à Crusnes

### LES ACTIVITÉS EXERCÉES

Deux activités principales : le transport à la demande (Longwy) et le nettoyage de véhicules (Crusnes). Les postes proposés en chantier d'insertion sont ceux de chauffeurs, agents administratifs et préparateurs de véhicules.

#### ■ Les agents administratifs

Ils sont chargés de recevoir les demandes des prescripteurs et d'organiser les plannings des chauffeurs. Ils utilisent l'outil informatique et internet au quotidien.

En plus des tâches habituelles, ils tiennent un certain nombre de tableaux liés aux usagers, aux parcours, à l'activité en fonction du lieu d'affectation et des spécificités de l'agence.

#### ■ Les préparateurs

Ils effectuent le nettoyage des véhicules. Ils sont formés dans un premier temps par l'encadrant technique, puis tout au long de leur parcours lors des interventions dans les concessions automobiles ou en atelier à Crusnes. Ils apprennent ainsi toutes les démarches administratives et les spécificités

10 techniques en fonction de la demande du client.

### LES POSTES : PRÉREQUIS

#### ■ Les chauffeurs

- posséder le permis B et être assuré depuis au moins trois ans sans accident responsable
- ne pas avoir de contre-indication médicale à la conduite d'un véhicule (responsabilité du transport de personnes)
- être disponible à des horaires décalés, ainsi que les week-ends
- ne pas avoir de problèmes de repérage dans l'espace et le temps (respect des horaires, constitution d'un itinéraire)



#### ■ Les agents administratifs

- maîtriser l'outil informatique (en particulier Excel et Word), ainsi que la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit

# TREMPLEIN-CHANTIERS



## Audun-le-Tiche

Le chantier d'insertion Pays Haut Val d'Alzette (PHVA) participe à l'entretien des patrimoines des communes et des entreprises du secteur. Pour différentes communes locales, Tremplin-Chantiers intervient avec ce chantier en espaces verts, voirie et second œuvre.

L'association Tremplin-Chantiers a été créée en 2007. Elle gère, en plus du chantier PHVA :

- le chantier d'insertion Art-Meuble qui vend après transformation des meubles
- le chantier d'insertion Les Jardins d'Husange qui produit des légumes vendus sous forme de paniers

12b rue Foch - BP 21  
57390 Audun-le-Tiche  
03 82 52 17 38  
Directeur : Jean-Marc Panasiuk



### LES ACTIVITÉS EXERCÉES

Tremplin-Chantiers exerce trois activités principales :

- Entretien d'espaces verts (débroussaillage, nettoyage et désherbage, engazonnement)
- Nettoyage et entretien de voirie (nettoyage, déneigement)
- Travaux de finition (rénovation des peintures de stades, pose de grillage, finition de cages d'escalier)

### LES POSTES : PRÉREQUIS

L'agent en insertion doit être capable :

- de se présenter au lieu de ramassage à Audun-le-Tiche à 7h30
- de travailler en extérieur et en équipe
- de porter des charges

Il doit également être motivé par l'accompagnement au projet professionnel.

Service territorial insertion  
Maison du département  
16 avenue de Lattre de Tassigny  
54400 Longwy  
03 82 39 59 57  
[www.cg54.fr](http://www.cg54.fr)

